



PROGRAMME RÉVISÉ

Autisme, TSA : Le Projet Personnalisé au cœur de l'accompagnement



Objectifs opérationnels

- Concevoir un Projet Personnalisé (PP)
- Implanter le Projet Personnalisé PP dans la pratique professionnelle quotidienne des équipes pluridisciplinaires

Compétences professionnelles

- ✓ Synthétiser les informations nécessaires à l'élaboration d'un Projet Personnalisé (PP)
- ✓ Rédiger un Projet Personnalisé (PP) dans le respect des RBPP de la HAS
- ✓ Contrôler l'application et l'efficacité du Projet Personnalisé (PP)

Dates & Infos

Dates 2025 : voir site

Durée : 21 heures - 3 jours

Accès : prérequis 35 heures de formation
(voir programmes avec la mention « base »)

Formatrice : I. DUFRENOY, Psychologue

Délai : traitement des bulletins d'inscription dans un délai de 15 jours maximum, à compter de leur réception, par l'envoi d'un accusé de réception

Référentiel Qualité ESSMS – HAS



Cette formation prépare aux critères suivants :

- Chapitre 1 : La personne
 - > critère 1.10.3
 - > critère 1.10.6

Tarifs

(non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire)

	PRÉSENTIEL	DISTANCIEL
Professionnel¹ :	580 €	-
Demandeur d'emploi, AESH et enseignant² (sur fond propre) :	360 €	-
Étudiant² (-26 ans) :	30 €	-
Parent/aidant :	nous contacter	
Intra (coût pédagogique) :	3 540 €	

¹ Professionnel : salarié, libéral, fonction publique, France Travail (AIF)

² Justificatif obligatoire

Déroulé pédagogique et modalités →



➤ Déroulé pédagogique

Jour 1 - 7 heures

✓ Compétence visée : Synthétiser les informations nécessaires à l'élaboration d'un Projet Personnalisé (PP)

- Comprendre les fondements du Projet Personnalisé
- Définir les forces, besoins et particularités du bénéficiaire à partir des évaluations
- Regrouper les attentes de la personne accompagnée, de la famille et de l'institution
- Reconnaître les éléments contextuels (environnement, culture, temporalité, etc...) pouvant impacter le PP
- Identifier les ressources mobilisables (internes et externes)

Jour 2 - 7 heures

✓ Compétence visée : Rédiger un Projet Personnalisé (PP) dans le respect des RBPP de la HAS

- Distinguer les domaines constituant la partie éducative du PP
- Définir une vision partagée des objectifs d'accompagnement
- Reformuler les besoins en objectifs concrets, mesurables et réalisables à courts, moyens et longs termes
- Justifier le choix des interventions et outils adaptés à la personne accompagnée
- Présenter à la famille et/ou à la personne accompagnée le PP pour validation

Jour 3 - 7 heures

✓ Compétence visée : Contrôler l'application et l'efficacité du Projet Personnalisé (PP)

- Identifier le rôle des professionnels dans l'application du PP
- Identifier les indicateurs de suivi des objectifs et protocoles
- Désigner les temps de régulation et de coordination de l'équipe pluridisciplinaire
- Reprendre les protocoles pour ajuster leurs applications en fonction de l'évolution de la personne accompagnée
- Placer la personne et sa famille au cœur de l'évaluation continue et de l'accompagnement

➤ Modalités d'évaluation

À l'entrée en formation :

- Questionnaire d'évaluation des connaissances « à froid »

Tout au long de la formation :

- Questionnaire de positionnement en formation

À la fin de la formation :

- Questionnaire d'évaluation des acquis « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction

Validation de la formation :

- Attestation de présence individuelle
- Attestation d'évaluation des acquis de formation

À six mois :

- Questionnaire d'évaluation des effets de la formation

➤ Méthodes mobilisées

Pédagogie inductive et déductive : apports théoriques, échanges, présentation d'outils et stratégies, vidéos, mises en situation, questions/réponses

Moyens :



Présentiel

Une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire et un support pédagogique



Distanciel

Un livret d'accueil du stagiaire et un support pédagogique. Chaque stagiaire devra être équipé d'un ordinateur (ou tablette) avec webcam, micro et connexion internet haut débit

